



Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick
Procès-verbal
Mardi le 15 juin 2021

Présents : Maire : Éric Gagnon

Conseillers : Steeve Savoie, Denis Couturier, Guillaume Deschênes-Thériault, Huguette Fournier, Cédric Léonard

Directrice générale, greffière : Carole Tremblay

Aides technique : Olivier Rondot et Émilie Cossette

Public : Voir liste en annexe

Note : la réunion était diffusée en Live sur la page facebook municipale.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite le bonsoir à tous.

2. Vérification du Quorum

Madame la greffière confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré à cette réunion. Monsieur le maire demande aux conseillers de remettre leur feuille de déclaration de conflit d'intérêt signée à la greffière.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par Denis Couturier et appuyé par Huguette Fournier que les procès-verbaux de la réunion régulière du 20 avril 2021, la réunion extraordinaire du 4 mai et la réunion extraordinaire du 8 juin soient adoptés tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucun

7. Rapports :

GRC

Le sergent Janson débute son rapport en avisant qu'ils ont un opérateur de drone dans la région ce qui va grandement faciliter leur travail lors d'opération de personnes manquantes ou autres, aussi un nouvel instructeur local pour former les agents avec les appareils d'ivressomètre. Il y a eu des opérations de surveillance et d'observation pour les véhicules hors routes dans la région, plusieurs personnes avec des comportement dangereux et plusieurs accusations sont en cours. La GRC continue de faire des vérifications de quarantaine et reçoit des appels en lien avec la

pandémie, ce n'est pas tout le monde qui gère bien cette situation. Ils reçoivent dans les dernières semaines beaucoup d'appels pour des feux à ciel ouvert. Nous sommes en zone rouge, très sec, donc les feux sont interdits et le non-respect de cette consigne peut entraîner des amendes. Un sondage effectué avec les municipalités de Kedgwick et Saint-Quentin en lien avec l'établissement de l'ordre des priorités pour l'année 2021, les deux municipalités sont arrivées au premier rang en ce qui a trait à la loi sur les véhicules à moteur en demandant d'avoir plus de visibilité sur les routes. Monsieur Janson termine en avisant que le détachement de Saint-Quentin se classe au premier rang à l'échelle provinciale pour sa présence sur les routes et contacts avec les citoyens.

Rapport du Maire

Monsieur le maire donne un résumé des dossiers dont il a pris connaissance. Il remercie les employés pour la préparation de la soirée d'assermentation tenue le 8 juin dernier.

- 9 juin : une réunion d'information s'est tenue avec la directrice générale afin de prendre connaissance des dossiers en cours. Le conseil a discuté d'une visite de ses installations et infrastructures, du budget, des relations de travail et le dossier des lieux inesthétiques et dangereux.
- 11 juin : les conseillers ont eu une session d'orientation avec Monsieur Yves Gagnon. Suite à cette rencontre le conseil veut apporter des modifications aux procédures de réunion.
- 14 juin : une réunion du Village et Musée Forestier s'est tenue sans avoir invité le conseil. Lors d'une réunion qui s'était tenue plus tôt dans l'année, les gens présents avaient demandé d'attendre l'arrivée du nouveau conseil municipal avant de traiter ce dossier à nouveau.
- Monsieur Léonard prend la parole et explique que le but de cette réunion était de mettre en place un comité provisoire en attendant que les cartes de membres soient vendues et qu'ensuite un comité formel soit mis en place. Le problème, c'est que personne du conseil n'avait été invité. Monsieur le maire réitère que le conseil veut travailler dans l'optique de la transparence. Monsieur le conseiller Savoie prend la parole et explique que la population a beaucoup de questionnement au sujet du Village et Musée Forestier, ce dernier demande qu'une proposition soit faite afin que le conseil demande une opinion légale sur le dossier du Village et Musée Forestier. Une fois cette exercice complétée le conseil sera mieux renseigné et outillé pour informer publiquement les citoyens.
- **Il est proposé par Steve Savoie et appuyé par Cédric Léonard que le conseil municipal demande une opinion légale sur le dossier du Village et Musée Forestier de Kedgwick. Adopté à l'unanimité.**
- 15 juin : Entrevue à la radio route 17. Monsieur le maire partage qu'il a parlé des responsabilités de chaque conseiller, de la réforme municipale et des différents projets de la Municipalité. Il invite les conseillers et public à écouter l'entrevue qui se retrouve sur le site web de la radio.
- Monsieur le maire indique que dorénavant les réunions de travail du conseil se feront devant public.
- 15 juin : Monsieur le maire et le conseiller Savoie ont rencontré Madame Jocelyne Poirier, directrice générale de la Chambre de commerce de St-Quentin pour discuter de divers dossiers dont celui de la possible fusion des deux chambres de commerce. Des rencontres sont à prévoir avec la communauté d'affaires.
- Des discussions se sont tenues avec la Commission des services régionaux sur le dossier de l'urbanisme et le plan de zonage.
- Monsieur le maire partage les dossiers sur lesquels il sera affecté : Urbanisme, CSR, aéroport de Charlo, déchets solides et recyclage et les relations publiques.

- Monsieur le Maire Gagnon fait la lecture d'une lettre reçue de madame Karie Ouellet sur le projet d'une piscine régionale.
- Une lettre d'une citoyenne est adressée soulevant son inquiétude face à la vitesse de VTT ou autres véhicules sur le chemin entre le terrain de soccer et balle-molle.
- Monsieur le maire fait la lecture de lettres de félicitations pour l'élection du nouveau conseil.

Rapport de la directrice générale

Madame la Directrice souhaite le bonsoir à tous et débute son rapport par la présentation du rapport financier pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2021. (Voir rapport en annexe).

Rapport du Chef pompier

Monsieur Christian Gallien souhaite le bonsoir à tous. Il mentionne les sorties de feux effectuées durant le dernier mois. La brigade a reçu deux applications pour des nouveaux pompiers. Il énumère les équipements achetés pour mesurer la pression des hydrants, il indique que les tests d'hydrants sont obligatoires une fois par année. L'entrée d'eau va être changée à la caserne des pompiers. Le compresseur pour remplir les tanks d'oxygène était défectueux et celui-ci a été réparé. Le lave-auto annuel des pompiers va se dérouler le samedi le 19 juin dans la cour de l'édifice municipal.

Madame Tremblay reprend la parole et fait la lecture du rapport de l'eau et égouts (voir annexe).

8. Motions et résolutions :

Proposition # 2021-27 : Nomination maire-adjoint

ATTENDU QUE selon l'arrêté procédural du conseil, un nouveau conseil doit élire, par résolution, un maire suppléant à sa première réunion ou au plus tard à la troisième réunion.

Il est proposé par Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé de Denis Couturier que Cédric Léonard soit élu maire suppléant de la Communauté rurale de Kedgwick et qu'en l'absence du Maire, le maire suppléant a lors des réunions du Conseil tous les pouvoirs du Maire. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-28 : Changement des signataires comptes bancaires

ATTENDU QUE selon l'article 77(1) de la loi sur la gouvernance locale, par dérogation au paragraphe 4(3), conjointement avec le trésorier, le maire ou toute autre personne que nomme le conseil signe tous les chèques et les ordres de paiement qu'émet le gouvernement local.

Il est proposé par Steeve Savoie et appuyé de Denis Couturier qu'il soit résolu que conjointement avec la trésorière Valérie Savoie ou la trésorière suppléante, Carole Tremblay, le maire, Éric Gagnon ou le maire-adjoint, Cédric Léonard soient les signataires officiels de la Communauté rurale de Kedgwick et que toute résolution antérieure à cet égard est par la présente rescindée. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-29 : Poste vacant au conseil

ATTENDU QUE selon l'article 50 (1) de la loi sur la gouvernance locale une vacance survient au sein du conseil lorsque certaines conditions ne sont pas remplies;

ATTENDU QUE les conditions sont énumérées à la PARTIE 5, 50(1) a) à h) de la loi sur la gouvernance locale ;

ATTENDU QUE l'une de ces conditions est lorsque le nombre de candidatures est inférieur au nombre de postes à pourvoir au conseil;

ATTENDU QU'UN candidat élu ne s'est pas présenté lors de l'assermentation qui s'est tenu le 8 juin 2021 et a eu pour effet de créer une vacance au sein du conseil;

Il est proposé par Cédric Léonard et appuyé par Huguette Fournier que selon la condition prévue à l'alinéa 50(1) a), le conseil déclare qu'une vacance est survenue au sein du conseil dans le quartier 2 et que des élections complémentaires se tiendront lorsqu'elles seront déclarées par le directeur des élections municipales du Nouveau-Brunswick. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-30 : Tenue réunion régulière en juillet et août 2021

ATTENDU QUE l'Arrêté procédural du conseil indique que le conseil tiendra un minimum d'une réunion par mois, sauf durant les mois de juillet et août.

ATTENDU QUE le conseil municipal peut, par voie de résolution apporter des modifications sur la tenue du nombre de réunions.

Il est proposé par Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par Denis Couturier que le conseil municipal tiendra exceptionnellement des réunions régulières durant les mois de juillet et août 2021. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-31 : Tenue des réunions à la salle du Citoyen

ATTENDU QUE l'Arrêté procédural du conseil indique que les réunions du conseil se tiendront à l'édifice municipal.

ATTENDU QUE le conseil municipal, par voie de résolution peut apporter des modifications sur l'endroit où se tiendront les réunions du conseil.

ATTENDU QU'EN raison des mesures sanitaires reliées au COVID-19, la salle de réunion de l'édifice municipal limite le nombre de citoyens pouvant assister en présentiel aux réunions du conseil.

Il est proposé par Steeve Savoie et appuyé par Cédric Léonard que les réunions du conseil municipal se tiendront à la salle du Citoyen de Kedgwick jusqu'à ce que la situation sanitaire reliée au COVID-19 permette de retourner à l'édifice municipal. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-32 : Nomination d'un fonctionnaire attitré à l'application de l'arrêté sur les lieux dangereux et inesthétiques

ATTENDU QUE le conseil a adopté l'arrêté 14-2016, portant sur les lieux dangereux et inesthétiques;

ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés à l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

Il est proposé par Huguette Fournier et appuyé par Guillaume Deschênes-Thériault que Carole Tremblay soit nommée en tant qu'agente chargée de l'exécution et l'application de l'arrêté 14-2016 portant sur les lieux dangereux et inesthétiques de la Loi sur la gouvernance locale. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-33 : Nomination d'un nouveau pompier

ATTENDU QUE la Communauté rurale de Kedgwick a reçu une application pour pompier volontaire;

ATTENDU QUE le chef pompier et la directrice générale ont examiné la demande;

ATTENDU QU'UNE rencontre s'est tenue avec le postulant Monsieur Chad Cormier, le chef pompier et la directrice générale;

ATTENDU QUE le postulant a répondu aux exigences, qu'il rencontre les qualités et l'engagement pour devenir un pompier volontaire au sein de la Brigade d'incendie de Kedgwick et sous la recommandation du chef pompier;

Il est proposé par Denis Couturier et appuyé par Steeve Savoie que la Communauté rurale de Kedgwick accepte Monsieur Chad Cormier comme pompier volontaire au sein de la Brigade d'incendie de Kedgwick. Adopté à l'unanimité.

Proposition #2021-34 : Attribution du contrat 2021-2023 pour les travaux d'aqueduc et de voirie

ATTENDU QU'UN appel d'offre pour des travaux d'aqueducs et de voirie dans les anciennes limites du Village de Kedgwick a été publié le 9 avril et que la date limite pour déposer celle-ci était le 29 avril dernier à 16h;

ATTENDU QUE les appels d'offre ont été ouverts le jour même devant public;

ATTENDU QUE lors de la réunion extraordinaire du 4 mai 2021 il a été résolu que le choix du contracteur en lien avec l'appel d'offre lancé le 9 avril et qui a été ouvert devant public le 29 avril dernier, relèverait du prochain conseil municipal une fois assermenté.

Il est proposé par Steeve Savoie et appuyé par Cédric Léonard que l'entrée en fonction du conseil a été officialisé le 8 juin et que le conseil n'a pas été en mesure de prendre connaissance de plusieurs dossiers à traiter dont l'attribution du contrat 2021-2023 pour les travaux d'aqueduc et de voirie dans les anciennes limites du Village de Kedgwick, qu'il soit résolu de reporter à une date ultérieure le choix du contracteur, afin de permettre au nouveau conseil de prendre connaissance du dossier à traiter. Adopté à l'unanimité.

Première lecture par son titre : ARRÊTÉ No. 01-2021

Un arrêté pour modifier l'arrêté No. 01-2018, portant sur l'arrêté procédural du Conseil.

Monsieur le maire Gagnon fait la lecture par le titre de l'arrêté No. 01-2021.

Deuxième lecture par son titre : ARRÊTÉ No. 01-2021

Un arrêté pour modifier l'arrêté No. 01-2018, portant sur l'arrêté procédural du Conseil.

Monsieur le maire Gagnon fait la deuxième lecture par le titre de l'arrêté No. 01-2021.

À la demande de monsieur le maire, le conseiller Deschênes Thériault prend la parole et explique que le conseil aimerait apporter des modifications à l'arrêté procédural du conseil. Une révision de l'arrêté sera faite au cours des prochaines semaines.

9. Tour de table des conseillers

Conseiller Guillaume Deschênes-Thériault

Monsieur Deschênes-Thériault souhaite le bonsoir à tous. Il mentionne qu'il a le département de la bibliothèque, des relations avec les organismes communautaires, l'immigration et le développement stratégique. Monsieur Deschênes-Thériault souligne qu'il a participé à une consultation sur la réforme de la gouvernance locale.

Conseiller Denis Couturier

Monsieur Couturier mentionne qu'il a le département des sports, aréna, salle du citoyen, centre multifonctionnel, terrains sportifs, service culturel et le Camp Canak. Il y aura des rencontres dans les prochaines semaines pour permettre de mettre les dossiers à jour. Il mentionne que des toilettes chimiques seront installées sur le site des terrains sportifs. Des demandes ont été faites pour du softball avec les jeunes, il a trouvé des entraîneurs, donc les inscriptions seront lancées.

Conseillère Huguette Fournier

Mme Fournier souhaite le bonsoir à tous. Elle mentionne qu'elle a les départements suivants : embellissement municipal, urbanisme, les lieux inesthétiques et dangereux et l'aménagement des parcs municipaux. Madame Fournier mentionne que le conseil a reçu une plainte d'une citoyenne concernant une calvette qui a été brisée durant l'hiver. Les travaux publics vont aller réparer les dommages. Madame Fournier mentionne qu'elle va mettre en place un comité culturel pour la Tour des Pionniers. Les paniers de fleurs seront installés sous peu, ainsi que les gros vases à fleurs.

Conseiller Steeve Savoie

Monsieur Savoie fait part au public présent que les dossiers qui lui sont attribués sont : les travaux publics, les routes, l'administration. Il indique que des rapports sur les salaires et dépenses attribués au maire et les conseillers seront présentés tous les mois lors de la réunion publique. Pour le dossier des routes (rue Notre-Dame), monsieur Savoie indique qu'il a pris contact avec l'adjointe du député fédéral, monsieur René Arsenault et qu'une rencontre se prépare dans les prochaines semaines pour traiter du sujet et d'autres dossiers.

Une rencontre s'est tenue avec la directrice de la Chambre de Commerce de St-Quentin. Elle a fait part de son inconfort en ce qui a trait au dossier de faire une Chambre de commerce régionale. Elle a demandé au conseil de consulter la population à ce sujet. Monsieur Savoie mentionne que le conseil va rencontrer les commerçants et discuter avec eux.

Conseiller Cédric Léonard

Monsieur Léonard mentionne que les dossiers qui lui sont attribués sont : le service d'incendie, le service de protection, ce qui inclus la GRC et les mesures d'urgence. Il partage avoir reçu beaucoup d'appel concernant certains quartiers avec des problèmes de VTT et de vitesse.

Monsieur Léonard était présent à la réunion pour le Village et Musée Forestier. Il mentionne que des discussions émotives se sont tenues et il remercie les citoyens de s'impliquer dans ce dossier. Monsieur Léonard termine en disant qu'une rencontre se prépare avec les membres de la Brigade d'incendie dans les prochains jours.

10. Présentation publique et / ou comité

Francine Levesque – Écovie (Dossier Arrosage)

Madame Levesque souhaite le bonsoir à tous et fait la lecture d'une lettre adressée au conseil. Une copie de la lettre est en annexe.

11. Question du public découlant de la réunion

Monsieur Bergeron demande quand va être démolie la maison située au 1, rue St-Joseph. Madame la directrice explique qu'une résolution a été prise ce soir afin de nommer un nouveau fonctionnaire chargé de poursuivre le travail sur l'arrêté portant sur les lieux inesthétiques et dangereux. Les procédures sont très complexes et parfois longues car la Municipalité doit être en mesure de démontrer qu'elle a fait tout en son pouvoir pour rejoindre le propriétaire de la résidence afin que celui-ci entreprenne des démarches pour réparer, démolir ou vendre son bâtiment avant d'entreprendre quoi que ce soit. Du travail est présentement en cours et des informations encourageantes devraient être partagés sous peu.

Monsieur Marcel Paquet prend la parole et explique que le Village et Musée Forestier est une corporation, une organisation à but non lucratif. Il mentionne qu'il est allé chercher un avis légal au registre corporatif à Fredericton. Monsieur le maire prend la parole et réaffirme qu'au niveau de la transparence, les gens doivent savoir où en est rendu le dossier. Avec l'opinion légale que le conseil veut aller chercher, les citoyens vont être mis au courant des démarches qui seront entreprises sur le dossier du Village et Musée Forestier.

Monsieur Germain Nadeau souhaite le bonsoir à tous. Il mentionne qu'il y a une fuite d'eau sur la rue des Pins depuis plusieurs années. Il a expliqué aux employés des travaux publics où était la fuite. Les employés ont été avec un détecteur, mais ne l'ont pas détecté. Monsieur Nadeau demande au conseil s'il serait possible de trouver un opérateur pour le bachoe. Il trouve que les employés ne s'en servent pas assez.

Monsieur André Arpin souhaite le bonsoir à tous. Il mentionne que dans la zone touristique de Kedgwick River, les camionneurs ne font pas attention aux bruits. Est-ce qu'il y a un moyen de demander la collaboration des industries, soit Groupe Savoie ou Irving pour diminuer le bruit.

Monsieur Germain Nadeau demande pourquoi nous ne voyons plus les "DOT" sur nos routes. Le sergent Janson mentionne que depuis le début de la pandémie, ils sont mobilisés aux frontières.

12. **Date de la prochaine réunion : Mardi 20 juillet 2021**
13. **Levée de la réunion proposée par Steeve Savoie à 21h30.**

Éric Gagnon, maire

Carole Tremblay, greffière